

FRAIS DE SCOLARITÉ

CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution représente la participation financière des familles pour créer des conditions favorables aux études et permettre le développement de l'établissement. Elle recouvre les investissements immobiliers, les équipements pédagogiques, les charges liées au caractère propre et les cotisations versées aux organismes qui assurent la cohésion et l'animation de l'Enseignement catholique.

Cotisation annuelle en maternelle 600 €

Cotisation annuelle en primaire 600 €

La contribution des familles ne comporte ni la garderie, ni l'étude du soir, ni la cantine. En cas d'absence de l'enfant, aucun frais de scolarité ne sera déduit.

Frais d'inscription par chèques ou espèces..... 35€

Frais de réinscription (acompte sur la scolarité)..... 35€

Réduction si fratrie :

- Pour 2 enfants : une réduction de 4,50 €
- Pour 3 enfants et plus : une réduction sur le 3ème enfant de 30 €

FOURNITURES PÉDAGOGIQUES

Les livres scolaires sont prêtés par l'établissement et doivent être couverts correctement. Tout manuel abîmé sera facturé en fin d'année. Les familles participent au coût des fournitures scolaires pour les dépenses liées aux fichiers de lecture, graphisme, mathématiques etc.

Participation au coût de des fournitures pédagogiques en maternelle et en primaire.....**65€ sur la 1ère facture**

DEMI-PENSION

Le coût de la demi-pension comprend : le prix du repas payé à la société de restauration, le prix des fluides (eau, gaz, électricité), l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel de cantine et la rétribution des surveillants qui encadrent les élèves de 11h30 à 13h30.

Montant pour un demi-pensionnaire avec repas Sodexo.....**5,50 € à l'unité**

Montant forfait demi-pension (annualisé) Sodexo.....70,50 € par mois (10% d'économie pour un forfait à l'année), mais aucune prise de panier repas

Montant d'un panier repas**3€ à l'unité par enfant**

GARDERIE DU MATIN

Garderie du matin**5€ la présence**

Garderie du matin**25 € forfait mensuel**

Garderie du matin..... **35 € forfait famille**

ETUDE ET GARDERIE DU SOIR

Etude et garderie du soir	5 € la présence
Etude et garderie du soir	35 € mensuel
Etude et garderie du soir	45 € forfait famille

MERCREDIS RECREATIFS

Mise en place des mercredis à partir de la rentrée 2026/2027 sur inscription le vendredi avant.

La demi journée (matinée ou après midi).....	8 €
La journée entière	12 €

ACTIVITÉS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

Cette facturation inclut l'ensemble des activités communes à tous les élèves dans les différents parcours proposés par l'établissement.

Les voyages culturels et sorties scolaires donnent lieu à une facturation séparées, selon les modalités exposées au moment de l'inscription facultative.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une attestation scolaire doit être fournie la première semaine de la rentrée. Votre enfant sera alors couvert sur l'ensemble des activités organisées, 24h.24, par l'établissement (classes de découvertes, sorties scolaires ...)pour l'année scolaire en cours au titre de la Responsabilité civile.

APEL

La cotisation annuelle, par famille, est de **25€** par an qui sera facturée en fin octobre.

Un courrier écrit vous sera demandé afin de refuser de contribuer à la cotisation .

L'association des parents d'élèves représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement.

MODE DE PAIEMENT

Un document vous sera distribué afin de connaître votre choix de paiement.

- Par chèques , virement ou en espèces
- Prélèvement bancaire, à privilégier.

Pour tout règlement : ne pas oublier de noter au dos du chèque ou de l'enveloppe

- La classe de l'enfant
- Libeller le chèque à l'ordre de : « OGEc La Providence La Salle »

Pour les sommes en liquide ou en chèque, un reçu vous sera remis.